



Communiqué de presse

Clichy, le 18 décembre 2012

Conseil municipal du 18 décembre 2012

Voici les principaux points du Conseil municipal dont vous pouvez retrouver l'intégralité sur le site de la Ville : www.ville-clichy.fr

Une minute de silence a été observée en hommage à Gaston Roche, décédé fin novembre. Ancien Maire de Clichy de 1977 à 1983, il fut d'abord de 1965 à 1971 puis de 1971 à 1977, Maire-adjoint de Georges LEVILLAIN : « Il s'était beaucoup investi dans la ville de Clichy et son action a contribué au développement de la ville. Il était un élu de terrain facilement abordable », a rappelé le Maire Gilles Catoire. Il est notamment à l'initiative de la transformation du Théâtre municipal en Théâtre Rutebeuf.



Contact Presse Clichy:

Aurélie Sougnac

Responsable Médias

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

aurelie.sougnac@ville-clichy.fr

Réponse du Maire à la question d'actualité sur le centre cultuel et culturel

Cher collègue,

Vous nous avez indiqué que le bâtiment de la rue Foucault a été interdit d'utilisation pour des raisons de sécurité, je vous le confirme.

Ce bâtiment a vocation à être démoli, comme vient de l'être celui de l'école provisoire afin de construire une nouvelle école maternelle. Cela constituera la première étape de la restructuration complète de l'école Victor Hugo, très attendue par les familles, les enseignants et les habitants du quartier. Ce projet a obtenu le financement de l'ANRU, du Conseil régional et du Conseil général, qui viennent de notifier leurs subventions. Le chantier peut donc démarrer.

J'ai tenu un Conseil municipal où je vous ai informé du montage juridique du début de chantier du centre cultuel et culturel des musulmans rue d'Etienne d'Orves, qui lui permettra d'accueillir près de 1500 fidèles, avec une livraison en juin 2013.

Pour permettre au chantier de l'école de démarrer sans attendre, la ville de Clichy a réaménagé d'une façon digne et fonctionnelle un local transitoire dans le bâtiment accueillant déjà la pépinière d'entreprises et l'école de la 2^{ème} chance.

Un bail provisoire a été accordé à l'association FEDAM pour organiser des activités culturelles, mais je lui ai autorisé, à titre provisoire, à accueillir des fidèles dans la limite des 800 places autorisées, c'est-à-dire 300 de plus que celles 500 figurant dans l'engagement écrit et signé en 2005 par les utilisateurs des locaux de la rue Foucault.

Vous m'interrogez pour savoir pourquoi la prière n'a pas eu lieu vendredi dernier. Je me suis tourné vers l'association FEDAM qui dispose des lieux depuis plus d'un mois cette association, via un communiqué dont je vous lis un extrait : **« Les travaux, commencés il y a peu, finiront d'ici la fin du mois de mai, afin que le dit lieu soit mis à la disposition des fidèles avant le début du Ramadan prochain », « D'ici là, la FEDAM occupe les locaux du 17 rue des 3 pavillons , confié par la Mairie, en tant que siège social provisoire devant accueillir les activités de l'association », « Ce lieu sera d'ailleurs, après une demande récente des fidèles, ouvert pour les offices hebdomadaires des vendredis, dès ce vendredi 21 décembre, en attendant une ouverture totale pour toutes les prières, ainsi que l'accueil des autres activités culturelles ».**

Il est donc souhaitable que les musulmans qui croyaient encore pouvoir prier rue Foucault en soient informés. Il n'y a donc aucun obstacle juridique pour qu'une prière se tienne dès vendredi prochain. Je propose d'ailleurs aux membres de la commission des cultes et à tous

Contact Presse Clichy:

Aurélie Sougnac

Responsable Médias

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

aurelie.sougnac@ville-clichy.fr

les élus de nous retrouver, dans cette salle, vendredi soir à 19h00 afin de la découvrir et de rencontrer les membres de l'association et les fidèles.

Réponse du Maire à la question d'actualité sur l'intercommunalité

Cher collègue,

Je vous remercie de poser cette question, car l'annonce par le Gouvernement de son intention de déposer un Projet de Loi destiné à réaliser l'axe III de la décentralisation, accélère le calendrier. Le Préfet des Hauts-de-Seine a d'ailleurs réuni, hier matin, la commission départementale de coopération décentralisée, qui n'a pris aucune décision définitive sur le schéma départemental d'intercommunalité, puisque le Gouvernement a annoncé son intention d'insérer dans la Loi, un article mettant fin à la dérogation dispensant les départements de la première couronne parisienne.

Vraisemblablement, le Préfet sera amené à faire des propositions pour boucler l'intercommunalité dans la boucle-nord dès le vote de la Loi. Néanmoins, au cours de cette réunion a été acté la demande de la Ville de Clichy de participer en tout état de cause à une intercommunalité au nord, constituée pour l'instant d'un projet réunissant les Villes de Colombes, Gennevilliers, Asnières et Bois-Colombes, qui ne verrait jour seulement en 2015. C'est dire si ceux qui nous accusaient d'être restés à l'écart d'un projet en cours devraient se voir rassurés, car le train n'est pas encore sur les rails.

Il faut aussi savoir que lors de cette réunion, le Préfet et la commission ont acté la déclaration des maires de Colombes, Asnières et Gennevilliers, prenant acte positivement de la candidature de Clichy dans l'intercommunalité de la boucle-nord. Le maire de Villeneuve-la-Garenne souhaitant une intercommunalité très large de la moitié nord des Hauts-de-Seine, incluant la zone de la Défense et Clichy.

Dans le même temps, a été acté que Clichy serait accueilli comme membre associé au contrat territorial de la boucle-nord, tout en poursuivant son travail de réflexion dans le contrat territorial autour du prolongement de la ligne 14, avec Saint-Ouen et Plaine commune, au sein d'un cluster des industries de la culture et de la création, auquel notre Ville est officiellement intégrée.

Nous avons également déjà mis en place un dispositif d'étude qui nous permettra de débattre et de prendre en compte, d'une part, les attentes fortes de l'Etat, exprimées à travers les 'Porter à connaissance' des préfets, et les exigences de la Ministre du logement, qui met la barre très haut en ce qui concerne la densification ; et d'autre part le projet de

Contact Presse Clichy:

Aurélie Sougnac

Responsable Médias

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

aurelie.sougnac@ville-clichy.fr

schéma directeur du SDRIF, qui prévoit de lourdes 'pastilles de densification' dans notre commune. Nous devons donc savoir jusqu'où nous pouvons aller, en préservant le financement des équipements d'accompagnement nécessaires.

Nous avons par ailleurs prévu d'accélérer nos dispositifs de préparation en ce qui concerne les projections de programmes liés au développement économique (bureaux, activités, commerces), en nous appuyant sur les ZAC existantes, celles de la SEMERCLI, celles sur lesquelles nous reprenons la main avec des perspectives intéressantes - comme le bac d'Asnières ; et tout le périmètre inclus dans le concours d'idées d'architecture international, qui va du pont de Gennevilliers jusqu'à la future station de métro de la ligne 14.

En ce qui concerne le Grand Paris, même si certains le regrettent, nous ne sommes pas encore au projet de métropole, comme vient de le décider la communauté urbaine de Lyon et le Conseil général du Rhône. Il est vrai que la communauté urbaine existe depuis plus de 50 ans...

La proposition faite au Gouvernement est de passer par une étape, celle d'un pôle métropolitain, qui serait une structure de transition. Mais cela pose aussi des difficultés, puisque le législateur devra trancher le débat si cette structure sera décisionnaire en matière de logement, ou si cette compétence revient à la Région qui le revendique.

Les Clichois ont été sollicités dès le lancement du débat sur la gouvernance du Grand Paris ; tout doit se faire avec eux. Des mesures vous seront proposées à vous élus, afin que nous soyons tous pleinement dans le coup ; et à la population pour qu'elle puisse accéder à tous les documents et informations disponibles, afin qu'une concertation approfondie ait lieu tout le premier semestre 2013.

DEVELOPPEMENT URBAIN

Paiement de subventions dans le cadre de l'O.P.A.H Renouvellement Urbain

La ville de Clichy poursuit ses actions de lutte contre l'Habitat Indigne. Pour aider et inciter les propriétaires privés à faire les travaux et accompagner les copropriétés, la ville a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain.

A ce titre la ville va verser des subventions pour la réalisation des travaux à plus de 14 propriétaires concernés, pour un montant global de subventions de plus de 9 000 €.

Ces travaux permettront notamment des mises aux normes électriques, des ravalements de façades, ou encore des travaux d'étanchéité.

Contact Presse Clichy:

Aurélie Sougnac

Responsable Médias

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

aurelie.sougnac@ville-clichy.fr

Paiement de subventions par la ville de Clichy pour la construction de nouveaux logements

En 2013, plusieurs chantiers de rénovations ou de constructions se poursuivront sur la ville. Dans le cadre de sa politique de l'habitat, Clichy participera à un certain nombre de ces opérations par l'apport de subventions.

L'ESH Erilia recevra une subvention de la ville de Clichy d'un montant de 650 000€ permettant l'acquisition et amélioration de 92 logements en PLS au 6 allées de l'Europe.

L'ESH Fiac recevra une subvention de plus de 760 000€ pour la construction au 58/60 boulevard Victor Hugo de 31 logements (17 PLUS, 8 PLAI, et 19 PLS). Dans le cadre de l'ANRU, l'ESH Immobilière 3F va construire de nouveaux logements sur la ville. Elle recevra une subvention de 173 804 € pour la construction de 11 logements sociaux au 20 rue Chance Milly, et une seconde subvention de plus de 472 000€ pour la construction de 30 logements sociaux au 34/38 rue chance Milly.

URBANISME

ZAC Entrée de ville

Le secteur de l'Entrée de Ville situé aux Portes de Paris, en bordure du périphérique, est un espace urbain aux enjeux importants, en termes d'urbanisme et d'aménagement, de déplacement et de qualité urbaine, qui va connaître une nouvelle dynamique entraînée par l'arrivée du futur Palais de Justice et avec le concours pour la requalification de la porte de Clichy, organisé par la ville de Paris, où la ville est partie prenante.

Aujourd'hui la ville de Clichy va étendre le périmètre de la ZAC Entrée de Ville afin de permettre la réalisation d'un projet global cohérent.

Le nouveau programme prévoit la construction de plus 370 nouveaux logements sur ce secteur. Les programmes de constructions devront respecter la politique globale de la ville avec des logements en accession libre ou maîtrisée, des logements intermédiaires et des logements sociaux, mais aussi avec des commerces et des bureaux. Le programme de construction des équipements prévoit également sur ce secteur un certain nombre d'aménagements de proximité, un groupe scolaire, un parc urbain, un équipement dédié à la petite enfance, ou encore l'aménagement de voiries.

Contact Presse Clichy:

Aurélie Sougnac

Responsable Médias

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

aurelie.sougnac@ville-clichy.fr